Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260312-DEL_08_12032026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 03 2026
Date de la convocation : 05 mars 2026 **Date d'affichage de la convocation** : 05 mars 2026	L'an deux mil vingt-six, le jeudi 12 mars à 17H30, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 11 + 2 pouvoirs	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Laurent BENOÎT ; Mme Nadine MONTFORT ; M. David DUSSEUX ; Mme Emilie JOUAN ; M. Franck BOTTEREL ; M. Stéphane LAURIOUX ; Mme Edith MERRANT ; M. Yoann GUILLAUME ; Mr Wilfried LOISEL ABSENTS : M. Loïc MORVAN (pouvoir à Mme Nadine MONTFORT), Mme Alice JOUAN (pouvoir à Mme Emilie JOUAN) SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent BENOÎT

N°08-12032026 PROJET D'INSTALLATION CLUB HOUSE : DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

Mr Le Maire indique que suite au retrait de la délibération n°08-14102025 sollicitant une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du contrat de territoire et du Fonds d'Aide au Football Amateur, il convient de représenter une demande de subvention actualisée auprès de la FAFA. Il rappelle également que ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention DETR et DSIL en décembre 2025. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

ESTIMATION DEPENSES		FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Désignation dépenses	**Montant (HT)**	**Financeurs**	**Montant**
Construction modulaire	70 000 €	**DETR**	24 000 €
		DSIL	25 000 €
Branchements + accès PMR	10 000 €	**Fonds d'Aide au Football Amateur**	15 000 €
		Autofinancement	16 000 €
TOTAL	80 000 €	**TOTAL**	80 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté

SOLLICITE une subvention de 15 000 € au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur

AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document afférent à la demande de subvention susvisée.

Fait et délibéré le 12 mars 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard MÉROT